



Licenciement et femme enceinte

Par **alysee**, le **27/01/2009** à **13:07**

bonjour

voila une amie travaillant dans un hypermarché a été convoqué au commissariat pour vol dans sa caisse 2*20 euros en deux mois

elle a été en garde a vue et apres 9h elle a avoué pour avoir la paix
le patron a mis en place une procedure de licenciement il lui a payé son preavis + cp + mise a pieds et lui a donner sa prime trimestrielle

mon amie a été licencié le 25/11 mais sa grossesse a débute le 12/11

est ce que son employeur avait droit de la licecencié

de plus il se passe la meme chose avec une collegue de mon amie pour ce mois ci

merci bonne journée a vous